

Rouge Productions présente

LA SOCIALE

un film de Gilles Perret



Au cinéma le 9 novembre 2016

Résumé du film

Il y a 70 ans, les ordonnances promulguant les champs d'application de la Sécurité sociale étaient votées par le Gouvernement provisoire de la République.

Un vieux rêve séculaire émanant des peuples - vouloir vivre sans l'angoisse du lendemain - voyait enfin le jour.

Le principal bâtisseur de cet édifice des plus humanistes qui soit se nommait Ambroise Croizat. Qui le connaît aujourd'hui ?

Le principal bâtisseur de cet édifice des plus humanistes qui soit se nommait Ambroise Croizat. Qui le connaît aujourd'hui ?

Il est temps de raconter cette belle histoire de « la Sécu » : d'où elle vient, comment elle a pu devenir possible, quels sont ses principes de base, quels en furent les bâtisseurs et ce qu'elle est devenue au fil des décennies.

« La Sociale » retrace l'histoire d'une longue lutte vers la dignité tout en dressant, en parallèle, le portrait d'un homme et celui d'une institution incarnée par ses acteurs du quotidien.

Gilles Perret Biographie

Gilles Perret a réalisé 12 documentaires. Ses films ont pour lien ce pays qui est le sien, les Alpes. À s'attarder chez ses voisins de vallée, il aborde la réalité du monde politique, économique et social. Partir du local pour raconter le global. C'est ce regard singulier qui a fait le succès de ses derniers films sortis en salle comme « Ma Mondialisation », « Walter, retour en résistance », « De mémoires d'ouvriers » ou en 2014, « Les jours Heureux ». Aujourd'hui, il nous raconte l'histoire de la Sécurité Sociale. Une histoire peu ou pas racontée jusqu'à ce jour même si elle nous concerne tous. L'histoire d'une lutte qui n'est jamais finie.

Retrouvez et commandez les derniers films de Gilles Perret sur le site de CP Productions : www.cp-productions.fr ou à l'adresse : contact@cp-productions.fr

Interview

Quand vous avez été voir des partenaires ou des responsables de chaînes de télévision avec un projet de documentaire sur la Sécurité sociale, on a dû vous regarder curieusement, non ?

Oui, du côté des partenaires — et même des amis —, on m'a vite fait comprendre que le sujet de la Sécurité sociale n'était pas très sexy. On me regardait d'un air dubitatif, et, à vrai dire, avec même un peu de compassion...

Du côté des diffuseurs, nous avons plutôt eu affaire à un désintérêt total pour la question. Mais j'ai l'habitude... On ne peut pas dire que les questions fondamentales de politique ou les questions sociales soient très présentes à la télévision.

Rappelons tout de même que la Sécurité sociale concerne 65 millions de Français, qu'elle nous accompagne tout au long de notre vie, qu'elle l'a considérablement améliorée, et que son budget équivaut à une fois et demie le budget de l'Etat !

En fait, tout l'enjeu était de réussir à raconter cette belle histoire sans noyer le film dans la masse d'informations que le sujet soulève. C'est-à-dire trouver, pour l'incarner, des personnages forts, capables d'insuffler de l'émotion, du rire, et de faire passer leur colère et leur combativité.

Précisément, après Stéphane Hessel, Raymond Aubrac, Walter Bassan ou Léon Landini, au cœur de vos précédents films, nous découvrons Jolfred Frégonara, 96 ans, qui semble porter toute cette histoire sur ses larges épaules...

C'est vrai, j'ai beaucoup de chance d'avoir rencontré et d'être devenu ami avec ces hommes. Ils ont tous une caractéristique commune qui m'attire et me rend admiratif : ils ont eu des idéaux qui ont contribué à fortement améliorer la société française et ils les gardent jusqu'au

bout, contre vents et marées.

En ce qui concerne plus spécifiquement Jolfred Frégonara, je suis tombé sur lui en chemin, et je dois avouer que c'était assez inespéré de trouver quelqu'un de cette vivacité, ayant vécu la mise en place de la Sécurité sociale en 1946 et, qui plus est, en occupant un poste à responsabilités ! Grâce à lui, mais aussi à Liliane Croizat, Michel Etiévent, et aux autres protagonistes du film, une histoire qu'on pouvait craindre austère devient finalement une épopée en lien direct avec notre quotidien. Embarqués avec eux, des concepts complexes nous deviennent plus accessibles, et les discours des sociologues, des économistes ou des historiens nous emmènent dans l'histoire de cette utopie réelle.

Dans le film, on entend cette phrase : « Le propre de la classe dirigeante, c'est de voler l'histoire populaire ». Comme dans Les jours heureux, on sent dans La Sociale un devoir de mémoire qui vous pousse, en l'occurrence, à rendre à Croizat ce qui est à Croizat...

C'est vrai que depuis que je travaille sur les questions sociales, je ne cesse de découvrir des manques terribles quant à notre enseignement. Il n'est pas normal qu'une institution qui permet de se soigner, d'avoir des retraites ou de bénéficier d'allocations familiales, sans que cela passe entre les mains du privé ou des actionnaires, ne soit pas mieux connue des Français.

Mais lorsqu'on parle d'histoire, il faut toujours se poser la question de savoir qui la raconte et qui a intérêt à la raconter. En période de gaullisme et encore aujourd'hui, ce n'est pas très tendance de dire que c'est un ministre communiste, avec l'appui de la CGT, qui a mis en place la Sécurité sociale.

Croizat a été très injustement

la victime de l'histoire officielle, principalement portée par des notables. Un million de personnes ont assisté à son enterrement : le peuple, lui, ne l'avait pas oublié ! Connaissez-vous quelqu'un dont les obsèques aient déplacé autant de monde depuis ? Pourtant, il est quasiment absent des livres d'histoire...

À travers ces deux films, vous rendez hommage au Conseil National de la Résistance. Avez-vous le sentiment que les formations politiques devraient retrouver l'esprit qui présida à la création de la Sécu, sachant qu'à l'époque le traumatisme de la guerre avait rendu possible un certain consensus politique ?

Tout d'abord, le consensus dont vous parlez est un consensus obtenu dans un rapport de forces. C'est parce que les forces progressistes sont sorties grandies par la Résistance et qu'elle étaient très puissantes à la Libération qu'elles ont pu imposer aux forces conservatrices un programme politique ambitieux, socialement et économiquement, et qui pourrait être classé aujourd'hui à l'extrême gauche... Lorsque les communistes, une partie des socialistes et la CGT ont imposé la mise en place de la Sécurité sociale sous la forme d'une démocratie sociale, tout le monde était contre. Mais ils ont réussi.

En tant que réalisateur, et en tant que citoyen, je souhaiterais surtout que les formations politiques fassent réellement passer l'intérêt général avant les intérêts particuliers. Qu'ils mettent l'économie au service de l'homme et non pas le contraire. Pour cela, il ne faut pas avoir peur de fâcher. Il faut oser s'attaquer à la finance, à la puissance des grands groupes, aux inégalités sociales et à certains médias qui sont les meilleurs garants de l'ordre établi. Exactement comme avait su le faire le Conseil National de la Résistance. Certes, cela



ne se fera pas dans la joie et la bonne humeur. Mais c'est ça, la politique, c'est faire des choix, non ?

C'est sûr que quand on regarde ce qui se passe actuellement, on en est loin...

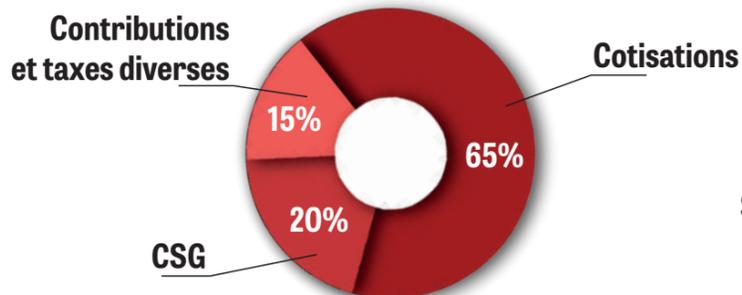
Une partie de l'opinion et des politiques militent pour plus de privatisation, et, on l'entend dans le film, « ceux qui défendent la Sécu sont accusés d'être des archaïques »...

Le film démontre que la Sécu est moins chère, plus égalitaire et plus efficace que les assurances privées. Il faut d'ailleurs marteler ce discours, tant il est difficile de le rendre audible face à une idéologie libérale omniprésente, qui veut imposer l'idée que la concurrence et le privé sont forcément les bonnes solutions.

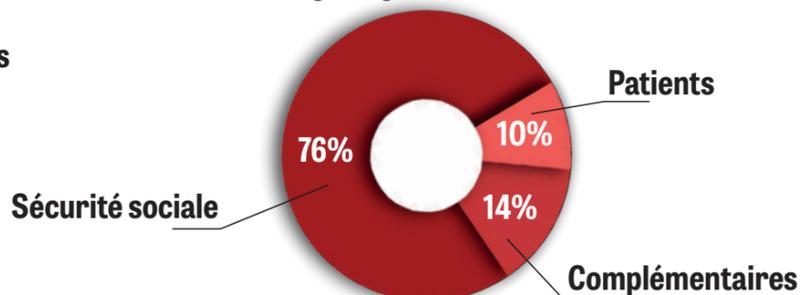
Alors, si l'archaïsme c'est créer une société plus juste en redonnant à tous l'accès à la santé ou à des retraites décentes, si c'est donner des allocations aux familles pour élever leurs enfants, je me range bien volontiers dans le camp des archaïques !

La Sécu en quelques chiffres :

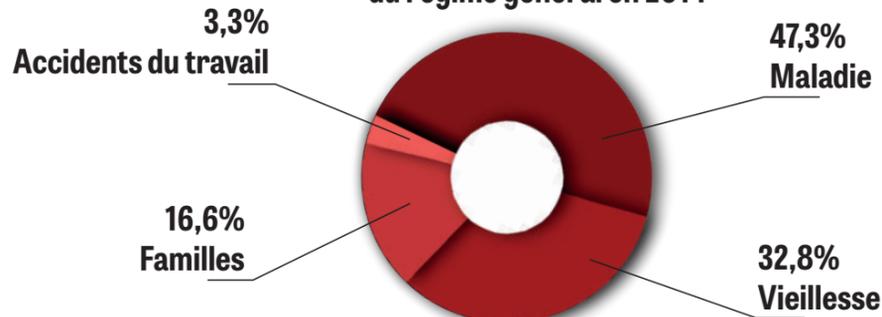
Financement de la Sécurité sociale



Prise en charge des dépenses de santé du régime général en 2014



Répartition des dépenses du régime général en 2014



http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/chiffres_cles_2015_web.pdf

La Sécu : un système efficace

Coût de fonctionnement de la branche maladie de la Sécu **6%**

Coût de fonctionnement des complémentaires **25%**

Les 70 ans de la Sécu

de la démocratie sociale à la privatisation, via l'étatisation

La Sécurité sociale fut conçue comme un service public original et indépendant de l'Etat, directement géré par les assurés eux même, par l'intermédiaire de leurs élus. Cette gestion démocratique donnait 75% des sièges aux salariés et 25% au patronat.

Elle fut fondée comme une institution du droit social par cinq grands textes : deux ordonnances, en 1945, et les trois grandes lois d'Ambroise Croizat, en 1946.

L'ordonnance du 4 octobre 1945 prévoyait un réseau coordonné de caisses se substituant à de multiples organismes, celle du 19 octobre 1945 concernait les risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse et décès.

La première loi du 22 mai 1946 posait le principe de la généralisation de la Sécurité sociale à l'ensemble de la population, mais se heurta à l'opposition des professions non salariées. La deuxième du 22 août 1946 étendit les allocations familiales à pratiquement toute la population, la troisième du 30 octobre 1946 précisa

La solidarité remplaçait la charité

les modalités de fonctionnement du système de réparation des accidents du travail.

Le financement de la Sécurité sociale fut prévu par la cotisation, soit un prélèvement sur la valeur ajoutée dès la création de richesse. La solidarité remplaçait la charité : désormais chacun recevrait selon ses

besoins et cotiserait selon ses moyens.

Ces principes constitutifs ont été progressivement fragilisés par une prise en main de l'institution par l'état : le décret du 12 mai 1960 a accru les pouvoirs de la direction, nommée par l'Etat. Les quatre ordonnances Jeanneney du 21 août 1967 établirent le paritarisme dans les conseils d'administration, 50 % des sièges pour les salariés, 50 % pour le patronat,

La dimension politique céda le pas à la dimension économique.

mettant fin à la démocratie sociale. Par ailleurs, elles séparèrent aussi les risques en quatre caisses distinctes.

La dimension politique céda le pas à la dimension économique.

Cette étatisation de la Sécurité sociale s'est faite aussi par la fiscalisation, notamment via la création de la CSG, crée en 1990 et finalisée par le plan Juppé en 1996, destinée à financer en partie la Sécu par l'entremise du ministère.

Mais ce processus d'étatisation n'était lui-même qu'un préalable au processus de privatisation, engagé dès 1983, avec le forfait hospitalier.

Suivirent la création de la Cades, instituée par l'ordonnance du 24 janvier 1996 pour financer la dette sociale via les prêteurs privés. Le remplacement en 2001 de l'ancien Code de la Mutualité par un code inspiré des assurances, la réforme Douste-Blazy de 2004, limitant les pouvoirs des conseils d'administration et créant l'Union nationale des organ-

Aujourd'hui, 30 % du financement de la sécu est sous contrôle de l'état

la moitié des complémentaires sont détenues par le privé

mes complémentaires à la sécurité sociale (UNOCAM), rassemblant les mutuelles avec les institutions de prévoyance et la branche assurantielle du Medef.

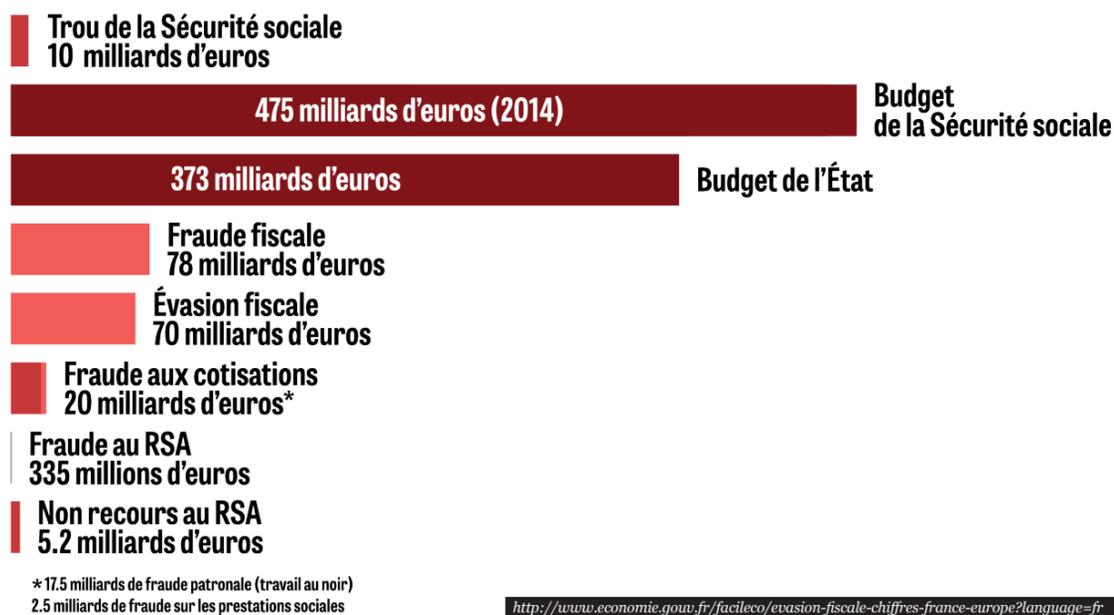
Citons encore l'ordonnance de 2005, instaurant le financement des hôpitaux par la tarification à l'activité (T2A), permettant aux cliniques privées de se positionner sur les secteurs les plus rentables. La loi HPST dite Bachelot (2009), concentrant les pouvoirs de la direction, désormais nommée par l'Agence régionale de santé (ARS), une émanation directe de l'appareil d'Etat, ou encore la nouvelle définition du service public hospitalier de Marisol Touraine, l'institutionnalisation et le

développement des dépassements d'honoraire, ...

Aujourd'hui, 30 % du financement de la sécu est sous contrôle de l'état via la CSG, la moitié des complémentaires sont détenues par le privé, lesquelles se voient confier une part grandissante de la médecine de ville...

Quant aux retraites, elles ont été soumises à la même chronologie des attaques libérales avec de multiples tentatives, plus ou moins réussies, de passer des retraites par "répartition" vers des retraites par "capitalisation". La place croissante prise par les complémentaires fait redouter cette évolution.

Le «trou» de la Sécu en quelques chiffres :



Ambroise Croizat ministre des travailleurs...

Ambroise Croizat naît le 28 janvier 1901 dans une famille ouvrière métallurgiste savoyarde. Son père, manoeuvre ferblantier, lancera en 1906 la première grande grève pour une protection sociale. Il l'obtient mais il est licencié et doit s'exiler à Lyon.

C'est là qu'Ambroise Croizat prend le relais du père qui part vers les tranchées et la guerre. À treize ans, il est ajusteur et ne tarde pas à adhérer à la CGT puis à la SFIO. À dix-sept ans, il anime les grandes grèves de la métallurgie lyonnaise. En 1927 il devient secrétaire de la fédération des métaux CGTU. Commence alors un long périple en France, où il anime de nombreuses grèves. Il participe à l'aventure du Front Populaire. En 1936, Ambroise Croizat est élu député de Paris du Parti Communiste dans le 14ème arrondissement.

Sur les bancs de l'Assemblée nationale, il impose la première loi sur les conventions collectives qu'il signe de son nom.

Mais la route s'ennuie. Le Front Populaire se

déchire. Suite à l'accord germano-soviétique, il est arrêté et incarcéré le 7 octobre avec d'autres députés communistes. Fers aux pieds, il traverse quatorze prisons françaises avant de connaître durant trois ans les horreurs du bagne à Alger : les coups, la dysenterie, l'humiliation. Libéré en février 1943, il est nommé par la CGT clandestine

« Il faut en finir avec la souffrance et l'exclusion. Dans une France libérée, nous libérerons les Français des angoisses du lendemain »

à la commission consultative du gouvernement provisoire d'Alger autour du Général De Gaulle. Il y exerce la présidence de la Commission du Travail. Il y déclare :

« Il faut en finir avec la souffrance et l'exclusion. Dans une France libérée, nous libérerons les Français des angoisses du lendemain ».

C'est ce vaste travail, mûri par l'apport du Conseil National de la Résistance qui va aboutir à l'ordonnance d'octobre 1945, instituant la Sécurité sociale. En novembre 1945, Ambroise Croizat est nommé ministre du travail. Il y restera jusqu'au 5 mai 1947. Deux années à bâtir un système envié sur tous les continents.

Il laisse à l'agenda du siècle ses plus belles conquêtes : la mise en place de la Sécurité sociale, les comités d'entreprises, la formation professionnelle, la médecine du travail, le statut des mineurs, celui des électriciens et gaziers (cosigné avec Marcel Paul), la prévention dans l'entreprise et la reconnaissance des maladies professionnelles, de multiples ajouts de dignité au code du travail, le statut de la fonction publique, la caisse d'intempérie du bâtiment, la loi sur les heures supplémentaires, etc.

L'œuvre entière d'une vie au service des autres. Ambroise Croizat meurt à Paris le 10 février 1951. Ils étaient un million pour l'accompagner au Père-Lachaise.



Les intervenants

COLETTE BEC

Professeure de sociologie des politiques sociales à l'Université Paris-Descartes

Membre du LISE depuis sa création, Colette Bec travaille, depuis de nombreuses années, sur les questions de solidarité, responsabilité et droits de l'Homme.

Elle est professeure des Universités en sociologie à l'Université Paris Descartes où elle enseigne la



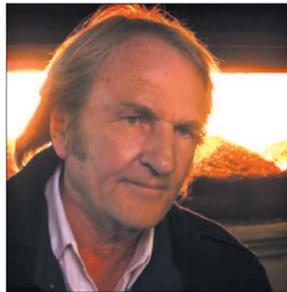
sociologie des politiques sociales. Elle est aussi en charge, au Cnam, du séminaire «Question sociale et politiques sociales».

MICHEL ETIEVENT

Ecrivain, historien et journaliste

Auteur d'une quarantaine d'ouvrages. Il est également concepteur et maître d'œuvre de projets d'écriture collective en collaboration avec les milieux universitaire, scolaire, urbain, hospitalier, carcéral. Pour réaliser La Sociale, Gilles Perret s'est appuyé sur son gros travail de recherche sur Ambroise Croizat.

Sa biographie d'Ambroise



Croizat peut être commandée sur : michel.etievent@wanadoo.fr.

JOLFRED FREGONARA

Ouvrier métallurgiste né en 1919

Syndicaliste à la CGT dès l'âge de 16 ans, il adhère successivement au Front populaire et au Parti communiste français. En 1945, dans le cadre de ses fonctions à la CGT, il organise la mise en œuvre de la caisse de Sécurité sociale en Haute Savoie. Il est Chevalier de la Légion d'honneur.

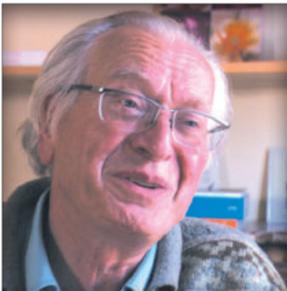


Il est décédé en août 2016, après le tournage.

BERNARD FRIOT

Sociologue et économiste

Professeur émérite à l'Université Paris-Ouest - Nanterre - La Défense, Bernard Friot est spécialiste des systèmes de protection sociale en France et en Europe, et de la sociologie du salariat. Il est l'initiateur du "réseau salariat" qui propose une cotisation généralisée et un salaire à vie pour tous.



ANNE GERVAIS

Docteur hépatologue à l'hôpital Bichat-Claude Bernard de Paris

Porte paroles du Mouvement de défense de l'hôpital public créé en 2009 contre la suppression de services hospitaliers, pour réformer la tarification à l'activité et demander une Sécurité sociale remboursant intégralement les soins.



FRÉDÉRIC PIERRU

Chargé de recherche en sociologie au CNRS

Spécialiste en sociologie de l'Etat et de l'action publique dans le domaine de la santé. Sociologue, il est membre de la direction de la chaire «santé» de Sciences-Po Paris où il enseigne. Il travaille sur les politiques de santé et les recompositions de l'administration de ce



secteur. Il étudie l'impact des logiques économiques et gestionnaires sur les prises en charge hospitalières.

Sans oublier

dans l'ordre alphabétique : Laurent Berger, Ambroise Croizat, Charles de Gaulle, Alain Juppé, Denis Kessler, Pierre Laroque, Jean-Claude Mailly, Philippe Martinez, Georges Pompidou, François Rebsamen, Claude Reichman, Paul Reynaud, Michel Rocard.

EMPAREZ-VOUS DU FILM !

Associations, syndicats, mouvements, partis politiques, simples citoyens, contactez votre cinéma pour organiser des soirées-débats. Faites-en votre outil.

Pour vous aider, contactez Jérémie Pottier : 06 50 40 24 00 - jerem.pottier@lasociale.fr

Enseignants, un dossier pédagogique est mis à votre disposition par La Ligue de l'Enseignement sur : www.laligue.org et sur sur le site du film www.lasociale.fr rubrique « Pédagogie ».

L'équipe

Réalisation :

Gilles Perret

Production :

Jean Bigot

Assisté de :

Camille Gillet

Image :

Jean-Christophe Hainaud et Eymeric Jorat

Son :

Christian Chauvin

Montage :

Stéphane Perriot

Mixage :

Bruno Rodriguez

Etalonnage :

Olivier Dassonville

Musique originale :

Laurie Derouf

Numéro de Visa : 144 348

Numéro de distributeur : 03532

Durée : 1h24'

Format : 16/9

Son : 5.1

Support : DCP

Production / Distribution

Rouge Productions continue le travail commencé avec VLR Productions.

Produire de façon artisanale des films documentaires et de fiction pour le cinéma et la télévision.

Produire des œuvres rêvées et écrites par des auteur(e)s et des réalisateurs (trices) qui revendiquent la singularité de leur point de vue.

Produire des œuvres qui assument leur critique de notre monde marchand.

Produire des œuvres nées de l'amour, de la poésie, de la peinture, de la littérature, de la musique, de la danse, de la sculpture, du théâtre, du cinéma, des arbres et des étoiles.

Rêver, sans cesse, sans fin.

Contacts

Programmatrice cinéma : Marion Pasquier : mpasquier.prog@gmail.com ou 06 79 21 84 67

Communication et réseaux : Jérémie Pottier : jerem.pottier@lasociale.fr ou 06 50 40 24 00

Attaché de presse : Jean-Bernard Emery : jb.emery@cinypresscontact.com ou 06 03 45 41 84

Réalisateur : Gilles Perret : gilles.perret@lasociale.fr

Producteur : Jean Bigot, assisté de Camille Gillet

Rouge Productions : rouge@rougeprod.fr ou 01 47 70 04 33

Photo et conception de l'affiche : Pascal Colrat assisté de Mélina Faget

Graphiste journal : oxofactory@gmail.com

Remerciements

Avec la participation de la Région Rhône-Alpes, du CNC, des Mutelles de l'Union Nationale Alternative Mutualiste, de la Mutuelle Entis, de la Ligue de l'Enseignement, de la CGT, du Comité d'organisation du 70ème anniversaire de la Sécurité sociale et de tous les généreux contributeurs.



Vous pouvez commander le DVD dès maintenant sur le site du film

Votre DVD vous sera envoyé 4 mois après la date de la sortie nationale comme la loi nous l'impose.

www.lasociale.fr